

Le Pouliguen

mag

Solidarité :
construire l'avenir



Le Pouliguen

mai

Solidarité :
construire l'avenir



HIVER 2011

- **Directeur de la publication :**
Yves Lainé
- **Rédactrice en chef :**
Brigitte Lamarthe
- **Co-Rédactrice en chef :**
Vanessa Plumas
- **Soutien à la rédaction :**
Catherine Chevreil, CPIE Loire Océane
- **Comité de pilotage :**
Dominique Bretauudeau,
Henri Broussard, Loïc Debatisse,
Pascale Guillot, Brigitte Lamarthe,
Jean-Pierre Macias, Laurence Magré,
Vanessa Plumas, Jacqueline Quémard.
- **Iconographie :**
Ville du Pouliguen, Cap Atlantique,
Comité de jumelage, Fotolia, Dreamstime
Cabinet d'architectes Saint-Hubert et
Buekenhout, Archives municipales,
O. Marié (LPO), A. Lachaud, J. Le Bail,
J-Y David, Olivier Longuet,
Pascale Bessol, M. Gingueneau

Mairie

17 rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN

02 40 15 08 08

www.lepouliguen.fr

(site officiel du Pouliguen)

mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°9 - Dépôt légal décembre 2011

Tirage : 5 000 exemplaires

Distribution et réclamations :

Ville du Pouliguen

communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression :

© 2011 - La Nouvelle Imprimerie

siret : 424 925 287 00015



Sommaire

UN Oeil DANS LE RÉTRO 4

ACTU 7

- Le point sur les travaux
- Le chiffre : 674 081
- L'image : la réhabilitation de la halle
- Comment ça marche ? les démarches administratives en ligne

DOSSIER 11

- Solidarité : construire l'avenir

HISTOIRE 15

- La solidarité n'a pas d'âge

INTERCOMMUNALITÉ 16

- Cap Atlantique 2030
- Dispositif de tri pour les particuliers en auto-soins
- www.cap-atlantique.fr
- Déchetterie : nouveaux horaires

ENVIRONNEMENT 17

- Atlas de la biodiversité communale

JEUNESSE / SPORT 18

- Lire l'art et l'art de lire
- Une convention en faveur des adolescents
- L'Étoile de mer
- Promenons-nous dans le bois
- Conseil municipal des jeunes
- Agenda

CULTURE / ANIMATIONS 20

- Rock à domicile
- Prendre soin de soi
- La grande maison de la petite édition
- Concours de mots d'amour

ÉVÉNEMENT 21

- Marché de Noël : féerie sur la promenade
- Une ville étincelante
- Scolaire : des mots en cadeaux
- Cérémonie des vœux

MOT DE L'OPPOSITION 22

PRATIQUE 22

- Stationnement : expériences satisfaisantes
- Indispensable Ramonage

ÉTAT CIVIL 23

Chères Pouliguenaises, chers Pouliguenais,

L'année s'achève.

Voilà bientôt 4 ans que notre équipe œuvre pour dynamiser la commune, tout en préservant sa qualité de vie.

2011 a vu se réaliser ou débiter de nombreux projets :

- la rénovation des rues Maréchal Joffre, Paul Lesage, et de la rue du Bois,
- la révision du Plan local d'urbanisme, essentielle pour l'avenir du Pouliguen,
- la mise en place d'un espace jeunes,
- la création du festival de chants « A Nau voix »,
- la réhabilitation de la halle,
- la construction de 18 logements sociaux rue du Croisic.

En novembre dernier, la commune retrouvait également sa troisième fleur. Ce label, décerné par le jury des Villes et Villages fleuris, est une véritable reconnaissance des efforts fournis, particulièrement en matière de développement durable. Je remercie l'ensemble des services municipaux qui ont travaillé dans ce sens.

En 2012, nous continuerons à la fois à améliorer l'existant et à innover.

Je suis d'autant plus confiant que nos finances sont saines, sans augmentation des impôts locaux. Les taux communaux restent effectivement inchangés. La dette diminue et cette bonne gestion de l'argent public nous permet d'avancer sereinement.

Je tiens aussi à remercier les associations et bénévoles, les commerçants et artisans, qui participent activement à la vitalité de notre cité.

Je vous encourage d'ailleurs toutes et tous à concrétiser vos propres projets dans ce même élan de solidarité.

Ainsi, tous ensemble, nous réussirons à construire l'avenir du Pouliguen... C'est en tout cas, le souhait que je formule pour cette nouvelle année.

Je vous invite d'ores et déjà, le vendredi 6 janvier, à 18h30, à la salle des fêtes André Ravache, pour la présentation des vœux.

Joyeuses fêtes et bonne année 2012.



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Yves LAINÉ'.

Yves LAINÉ
Maire du Pouliguen



▲ Les rues Maréchal Joffre et Paul Lesage ont été entièrement rénovées. Elles ont été inaugurées juste avant la saison.



▲ Début mars, le sentier côtier devenait entièrement accessible grâce aux travaux entrepris sur le dernier tronçon au niveau de la baie de la Bonne Vierge.



▲ Achévé en mai, les travaux du boulevard de Coubertin ont permis d'aménager, végétaliser et sécuriser cet axe largement fréquenté.



◀ Blancs et résolument modernes, 21 nouveaux bancs ont été installés en juin aux abords de la plage du Nau : une assise idéale pour observer l'une des plus belles baies du monde !

Début août, près de 300 résidents secondaires se retrouvaient pour une réunion d'informations et d'échanges avec la municipalité. ►



Environ 3 000 personnes sont venues célébrer la 30^{ème} édition de la fête de la musique, sur le port du Pouliguen, avec les mythiques Tri Yann.



▲ Tout l'été, petits et grands ont pu flâner à bord d'une calèche. Ce mode de transport en commun, gratuit et original, permettait de desservir le centre-ville et ses commerces.



Les quatre récitals des grands amateurs de piano, accueillis à la Chapelle Sainte-Anne Saint-Julien en juillet et en août, ont tous affiché complets.



▲ Début juin, le premier marché Cré'Art permettait aux visiteurs de découvrir les talents de la région, dans la rue du Général Leclerc.



◀ Mi-septembre, une quarantaine d'associations présentaient leurs activités au 9^{ème} forum des associations.



Le festival « A Nau Voix » a eu lieu fin septembre. Près de 3 000 amateurs et passionnés ont assisté aux neuf spectacles proposés tout au long du week-end. Des chorales locales aux cinématographiques « Choristes », en passant par le chant grégorien et le gospel, toutes les tonalités étaient représentées. **Bonne fréquentation et qualité artistique : ces premières vocalises ont été un véritable succès.** Le rendez-vous est déjà donné les **28, 29 et 30 septembre 2012.**



- 1 Le groupe « Soul Gospel ». 2 Les jeunes de la Maîtrise de la Perverie (Nantes) 3 La chorale pouliguenaise les Embruns 4 La soprane Claire Maupetit, accompagnée au piano par Susanna Orsolato-Cazadiou 5 Les chorales Farandole (Pouliguen) et Cantadune (Pornichet) 6 Les célèbres « Choristes » (Lyon)



Mi-juillet, les adolescents participaient pour la première fois à un camp « surf » dans le Morbihan. Ce stage venait ponctuer une année d'initiation au Pouliguen.



▲ Fin juin, la 6^{ème} édition de Dynamik'skate rassemblait les passionnés de glisse, à l'initiative du Conseil municipal des jeunes. Au programme : roller, BMX, skateboard, et trottinette.



◀ Fin mai, la Ville et les associations fêtaient le sport. L'initiation à de multiples disciplines était au cœur de cette première édition de « Festi'sport ».



Début septembre, 623 élèves effectuaient leur rentrée des classes dans les écoles primaires, maternelles et collège de la commune.



▲ Début septembre, le festival enfance et jeunesse « Les Pouli'folies » proposait un après-midi riche d'animations. Le rockeur des enfants, Roger Cactus, a conclu en chansons cette 2^{ème} édition.



▲ Inauguré mi-juillet, l'espace jeunes a attiré, tout l'été, plus de 70 adolescents. Forte de cette belle fréquentation, la nouvelle structure d'accueil est désormais ouverte à l'année.

Sensibilisation au collège Jules Verne, indicateurs de vitesse et radar : toute l'année, la Police municipale a mené des actions de prévention et de contrôle.



LE POINT SUR... les travaux

Le nouveau pont connaît des travaux d'entretien importants. Il sera surélevé de quelques centimètres en vue de sécuriser les appuis. Le pont sera fermé à la circulation à certaines périodes, en dehors des vacances scolaires.

Période prévisionnelle :
novembre à mars*



Une aire de camping-car sera créée au camping du Cléin. 26 emplacements seront ainsi réservés aux amoureux du voyage.

Période prévisionnelle :
janvier à avril*



Les abords de la **rue de la Miterie** ont été réaménagés en régie dans la continuité des travaux entrepris en 2010. Un caniveau a été construit et un nouveau revêtement est venu habiller la voie. Trois objectifs sont ainsi poursuivis : acheminer les eaux pluviales, offrir à chaque usager un espace de circulation adapté, et canaliser la vitesse des véhicules.



La rue du bois bénéficie d'une requalification complète : travaux sur les réseaux, effacement des trottoirs, revêtement, suppression du panneau lumineux, réaménagement de la place du Souvenir français, création d'une zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20km/h.

Période prévisionnelle : octobre à avril*



La construction de **18 logements sociaux** va débuter rue du Croisic. Le bailleur social Espace Domicile gère ce « chantier vert » certifié. Période prévisionnelle : novembre à début 2013*
Pour en savoir plus : consulter le dossier page 11.



Sur la promenade, la rambarde est entièrement restaurée. Les 600 mètres d'ouvrage sont décapés puis traités en atelier. Le garde-corps sera ensuite repeint en blanc, dans la continuité de l'existant. Pendant les travaux, des grilles de sécurité sont posées. L'accès à la jetée est interdit.

Période prévisionnelle :
novembre à janvier*



Le terrain d'honneur du stade Félix Monville est mis aux normes afin d'accueillir la compétition régionale. La main courante est modifiée. L'entrée des joueurs et des arbitres est protégée. Les deux terrains de foot seront décompactés, en vue de mieux drainer les eaux.

Période prévisionnelle :
novembre à mars*



La salle de la Duchesse Anne a été rénovée par les services municipaux. Particulièrement utilisée par la chorale "Les Embruns", la salle a été dotée d'un plafond isophonique en vue de limiter le phénomène de réverbération du son. Les sanitaires ont été remis aux normes et une rampe d'accès permet désormais à chacun de fréquenter les lieux.



Le chiffre : 674 081€

C'est la somme que percevra prochainement la Ville de la part de la société RINA, condamnée l'an dernier par la Cour d'appel de Paris, à indemniser les communes victimes de la pollution de l'Erika.

La municipalité a tenu à faire reconnaître le préjudice écologique, en plus de l'atteinte à la réputation et à l'image. Elle a ainsi augmenté de 30% le montant proposé initialement (500 000 €).

Des mesures de protections



En 2010, la tempête Xynthia avait fait déborder l'étier, causant des dégâts chez 1 200 personnes au Pouliguen, à La Baule et Guérande. Les trois Villes et le SIVU* du port se sont unis afin de créer un plan de submersions rapides. Ce plan permettra de voir réaliser les travaux de confortement et de rehaussement des digues à partir de 2015. Il offrira la possibilité d'obtenir des subventions, le coût total des opérations étant estimé entre 7 et 8 millions d'euros.

Dans l'attente de la concrétisation de ce vaste programme, les Villes ont décidé de prendre des mesures immédiates afin de protéger les habitants. Au Pouliguen, deux dispositifs seront mis en œuvre lorsqu'une alerte de vigilance orange ou rouge sera déclenchée par Météo France. Des batardeaux, d'une hauteur de 40 cm, seront installés sur 300 mètres de quai, à hauteur de l'Office de tourisme. **Sur une proposition d'Yves Lainé, dans le quartier de la Minoterie, un cordon constitué de matériaux de remblais, verra doubler la digue existante sur 100 mètres.**

Ces mesures ont été imaginées en concertation avec les associations locales.

*Syndicat intercommunal à vocation unique

Nouveaux arrivants : bienvenue !



Chaque année, les nouveaux Pouliguenais sont reçus par la municipalité, lors d'une matinée qui leur est spécialement consacrée. Ce rendez-vous chaleureux est aussi l'occasion de faire connaissance avec les associations locales. En 2011, une trentaine de familles était accueillie.

RDV le samedi 29 janvier, à 11h, salle des fêtes. Inscriptions préalables en mairie.

Trois fleurs

Événement : la commune a retrouvé sa troisième fleur.

Le jury des Villes et Villages fleuris a été sensible à la qualité des aménagements opérés : enfouissement des réseaux, parking végétalisé, ou encore choix d'un éclairage urbain de basse consommation. Le respect de l'environnement a aussi été récompensé. Le nombre de suspensions florales,

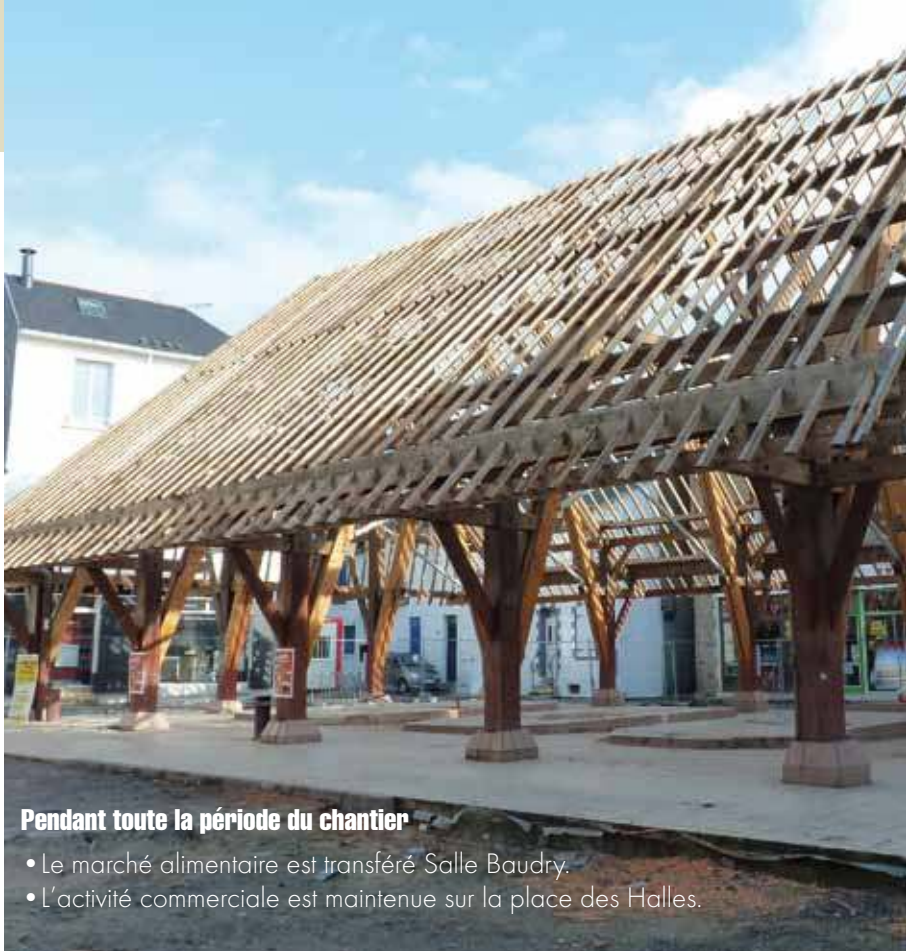


L'image : la réhabilitation des halles

Après s'être allégée de sa couverture d'ardoises, la toiture de la halle revêtira ses panneaux de verre en début d'année.

Selon le planning prévisionnel du cabinet Berranger et Vincent, maître d'œuvre, la fin du chantier est programmée au cours du printemps 2012.

Les périodes sont mentionnées à titre indicatif, car les entreprises peuvent intervenir avec un léger décalage dans le temps. Les intempéries peuvent aussi influencer sur le cours du chantier.



Pendant toute la période du chantier

- Le marché alimentaire est transféré Salle Baudry.
- L'activité commerciale est maintenue sur la place des Halles.



consommatrices en eau, a été réduit (85 en 2011, contre 130 en 2008) au profit d'espaces verts. Le pâturage de quatre moutons qui entretient les espaces enherbés a séduit le jury. Les campagnes de sensibilisation « Jardinez sans pesticide » ou encore l'organisation d'un prix « Fleurir son pas de porte » ont été remarquées.



Urbanisme, parlons-en . . .



Le Plan local d'urbanisme (PLU) et l'Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sont en pleine révision. La phase de diagnostic est en cours. Chacun est invité à compléter le registre disponible en mairie. L'ensemble des données permettra à la municipalité de dégager les enjeux, puis d'élaborer le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Il sera présenté en réunion publique le

mercredi 18 avril 2012 à 18h, à la salle des fêtes.

Les études et cartes sont consultables en mairie et téléchargeables sur :
www.lepouliguen.fr

Rendez-vous possible avec Philippe David, adjoint à l'urbanisme, au 02 40 15 08 07



Llantwit Major et Le Poulguen : 30 ans d'amitié

En 1982, les villes de Llantwit Major, au sud du Pays de Galles, et du Poulguen devenaient jumelles. 30 ans après, la complicité est toujours intacte et donne lieu à de nombreux échanges familiaux, culturels et sportifs. Pour fêter cet anniversaire, une délégation poulguennaise se rendra en terres galloises du vendre-

di 13 au mardi 17 avril. Les Gallois viendront à leur tour célébrer l'événement du vendredi 18 au mercredi 23 mai.

Commission franco-britannique :
Jean-Paul Belliot, Vice-président
02 40 60 96 24
belliotjeanpaul@orange.fr

Vive la vie de famille !

La médaille de la famille distingue les personnes qui élèvent ou qui ont élevé de nombreux enfants, afin de leur témoigner la reconnaissance de la Nation. Les familles qui souhaitent se présenter pour la promotion 2012 peuvent s'inscrire en mairie avant le lundi 19 décembre 2011.

Infos : 02 40 15 15 85
(service état-civil)



Vous avez 100 nouveaux contacts

Le guide 2011/2012 des associations est sorti. Près de 100 entités y figurent, soit 36 pages de contacts utiles dans tous les domaines : culture, loisirs, animations / détente, sports / environnement, cadre de vie / patriotisme, solidarité. 2000 exemplaires du biennal ont été édités. Ils sont disponibles en mairie, à l'Office de tourisme, et téléchargeables sur le site de la Ville : **www.lepoulguen.fr**

Les ajouts, modifications, ou suppressions d'associations doivent être signalés en mairie afin d'assurer la mise à jour des fichiers et parutions.



Comment ça marche ? Les démarches administratives en ligne



Désormais, de nombreuses démarches administratives peuvent s'effectuer directement sur internet : inscription au recensement citoyen, déclaration de nouvelles coordonnées à plusieurs administrations simultanément, ou encore changement de nom en cas de mariage ou divorce.

Plus simple, plus rapide, ce service est entièrement sécurisé. De nombreux organismes sociaux sont également présents sur la toile comme la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et la Caisse d'allocations familiales (CAF).

• L'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer en ligne avant le 31 décembre 2011. Deux documents sont à numériser : carte d'identité ou passeport, et justificatif de domicile.

www.mon.service.public.fr.



Solidarité : construire l'avenir

*Projet, côté mail
Porte-Joie*

Les différents âges de la vie créent des besoins variés en matière de logements, quant à leur taille, leur prix, leurs aménagements spécifiques... La diversification des habitations garantit l'ancrage de la population dans une commune. Elle permet d'instaurer une mixité générationnelle.

Dans cet esprit, 18 appartements à vocation sociale vont être construits, rue du Croisic. La municipalité prévoit aussi de bâtir deux logements d'urgence. Au quotidien, des actions sont prises dans de nombreux domaines : finances, urbanisme, animations, etc. Ainsi, la Ville conjugue développement et solidarité.

18 logements sociaux

La construction de nouveaux logements locatifs sociaux va débiter rue du Croisic. La réalisation de ce programme vise à répondre à la demande et ainsi diminuer les délais d'attente. Elle pourra aussi engendrer de nouvelles venues dans la commune et répondre en partie à l'impératif de production inscrit dans le cadre de la loi SRU.

	Typologie des appartements	Nombre
Logements collectifs	2 pièces (T2)	5
	3 pièces (T3)	6
	4 pièces (T4)	6
Logement individuel	5 pièces (T5)	1

Les 18 logements seront répartis en deux petits immeubles. Le premier donnera sur la rue du Croisic, le deuxième, sur le mail Porte-Joie. L'un comptera trois étages et l'autre, deux. Un duplex de cinq pièces (T5) sera rendu indépendant avec une entrée individuelle, comme pour une petite maison. 12 appartements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite. Idéalement situés en centre-ville, les logements se trouvent à proximité des écoles, des cabinets médicaux, des pharmacies, des locaux de la Protection maternelle et infantile, de la gare, ou encore de la bibliothèque.

Une architecture bleue

L'architecture des bâtiments s'inspire du style balnéaire traditionnel avec ses modénatures, ses bow-windows, sa toiture d'ardoises et ses larges débords. Plusieurs pignons seront habillés de bardages verticaux, à l'image des cabines de plage. Les garde-corps croisés rappelleront également le style balnéaire, tout en étant composé d'un matériau contemporain : l'aluminium laqué pour une bonne tenue dans le temps. Les coloris blanc, gris, et gris-bleu ont été sélectionnés dans la même veine.



Projet, côté rue du Croisic

Un chantier vert

Pendant toute la durée des travaux, des bennes seront mises à disposition du personnel de chantier en vue d'effectuer le tri sélectif des déchets. La Ville a effectivement demandé à ce que le chantier soit certifié « vert ». Cette démarche a pour objectif de gérer les nuisances engendrées par les activités. Le but est de préserver les ressources naturelles et de réduire l'impact sur l'environnement.

L'isolation thermique et le système de ventilation des bâtiments seront optimisés. Les logements seront plus économes en énergie et l'émission de gaz à effet de serre sera limitée. Les bâtiments pourront recevoir le label BBC (Bâtiment basse consommation), ainsi les charges seront amoindries.



Le bailleur social Espace Domicile gère ce « chantier vert »



L'attribution

Les demandeurs peuvent préparer, dès à présent, leur dossier auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS). Pour chaque appartement, trois dossiers seront présentés lors des commissions organisées par le bailleur social Espace Domicile, en charge du projet. L'attribution aura lieu en milieu d'année 2012. La fin du chantier est quant à elle programmée début 2013*.

**Les périodes sont mentionnées à titre indicatif, car les entreprises peuvent intervenir avec un léger décalage dans le temps. Les intempéries peuvent aussi influencer sur le cours du chantier.*

La solidarité à tous les étages

Au niveau national, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) prescrit un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants. À l'échelle intercommunale, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Cap Atlantique va plus loin et prévoit un quota minimum de 30% de logements sociaux pour toute opération d'aménagement ou de construction réalisée sous forme de ZAC, de lotissements ou de permis groupés. Localement, la Ville du Pouliguen a choisi de s'inscrire pleinement dans ce programme. Si cette décision traduit déjà l'élan dans lequel se positionne la municipalité, c'est véritablement le Plan local d'urbanisme (PLU) qui permettra de formaliser cette démarche. Le PLU est actuellement en cours d'élaboration. À l'heure de la phase de diagnostic, chacun est d'ailleurs invité à participer en complétant le registre disponible en mairie.

Questions à ... Marie-Jo Juteau, adjointe aux affaires sociales



Parmi les 18 logements sociaux, on compte 61,10% de T2 et T3, et 38,9% de T4 et T5. Si la Ville veut attirer les jeunes (et donc les familles), pourquoi ne pas inverser le rapport ?

"C'est la loi de l'offre et de la demande. Aujourd'hui, 81% des demandes concernent des logements petits et moyens. Il s'agit pour beaucoup de familles monoparentales. Nous avons quand même souhaité des appartements plus grands pour les couples avec enfants. Car, après tout, on a tous besoin les uns des autres !"

En parlant de mixité, est-ce que les logements seront uniquement réservés aux Pouliguennais ?

"Pas obligatoirement, le principe est d'offrir un parc de logements locatifs aux pouliguennais, mais aussi d'attirer de nouvelles familles sur la commune".

Est-ce que la Ville nourrit d'autres projets en matière de logement social ?

"Nous réfléchissons à des solutions permettant l'accession à la propriété pour les jeunes couples".

**Marie-Jo Juteau tient une permanence en mairie :
mardi et jeudi après-midi, sur rendez-vous au 02 40 15 08 02**

2 logements d'urgence



Les logements sociaux d'urgence appelés « logements passerelles », sont destinés à toute personne en détresse, aux « accidentés de la vie », pour leur permettre de rebondir. Le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées parle même d'« un

devoir d'assistance à personne en danger ».

En 2012, la construction de deux appartements de ce type débutera au Pouliguen, boulevard de Civanam. Le T2 et le T3 seront modulables et répondront aux normes d'accessibilité. Ils seront disponibles au printemps 2013.

L'attribution initiale ne dépassera pas six mois. Elle pourra être renouvelée si la poursuite du projet d'insertion mis en place s'avère nécessaire. Néanmoins, la durée totale d'occupation ne pourra pas excéder deux ans.

1 solidarité, plusieurs domaines d'application



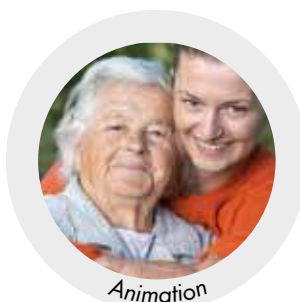
Finances



Restauration



Urbanisme



Animation

Finances : Le CCAS soutient les personnes à chaque âge de la vie. Cela peut commencer dès la naissance avec le « chèque enfant » attribué sans condition de ressources. Les apprentis et étudiants peuvent aussi bénéficier d'aides financières. Et, alors que nous entrons dans l'hiver, une allocation chauffage, sous conditions de ressources, pourra être attribuée.

Restauration : Plusieurs organismes sur la commune proposent le portage des repas à domicile. Une partie de ces repas est préparée au restaurant municipal. Copieux, les menus sont composés à 20% de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique.

Urbanisme : En 2015, les établissements recevant du public devront être rendus accessibles à toute personne handicapée (handicap physique, visuel, auditif, mental et psychique). Au quotidien, la Ville œuvre dans ce sens. Dernières réalisations en date : une rampe d'accès au cimetière de Codan, et une autre vers la salle de la Duchesse Anne.

Pour les particuliers, les nouvelles constructions, notamment les habitations dédiées à la location, doivent respecter les réglementations en matière d'accessibilité. Concrètement, le maître d'ouvrage doit faire établir, par un contrôleur technique ou un architecte, une attestation de prise en compte des règles d'accessibilité.

Plus d'infos : service urbanisme
02 40 15 08 07
urba@mairie-lepoulguen.fr

Animation : Toute l'année, le CCAS anime un groupe de bénévoles volontaires pour entourer les personnes âgées isolées. Rencontres, échanges et partages sont les essentiels de ce réseau social, bien concret.

- De novembre à mars, les seniors peuvent participer à des ateliers pratiques chaque semaine, en partenariat avec la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. Les séances durent 1h30 et abordent des thématiques adaptées : prévention des chutes, travail de la mémoire, etc.

- En décembre, le repas de Noël des aînés réunit de nombreux convives.

Ponctuellement, des rendez-vous intergénérationnels sont proposés par le Conseil municipal des jeunes :

- Début mars, le Conseil municipal des jeunes fête les grands-mères en leur offrant une rose. Les grands-pères ne sont pas oubliés car ils reçoivent des chocolats.

- En mai, place au muguet ! Cette fois, les jeunes se déplacent dans les maisons de retraite pour offrir un petit brin de bonheur.



- En octobre, un après-midi festif est organisé dans le cadre de la semaine bleue. En 2011, la danse était à l'honneur.



- A l'occasion des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, les jeunes vendent des bleuets et collectent des dons en faveur des anciens combattants, invalides de guerre, ou encore victimes d'attentats.

Contacts

CCAS

17 rue Jules Benoit, au Poulguen
02 40 15 08 02
afsociale@mairie-lepoulguen.fr

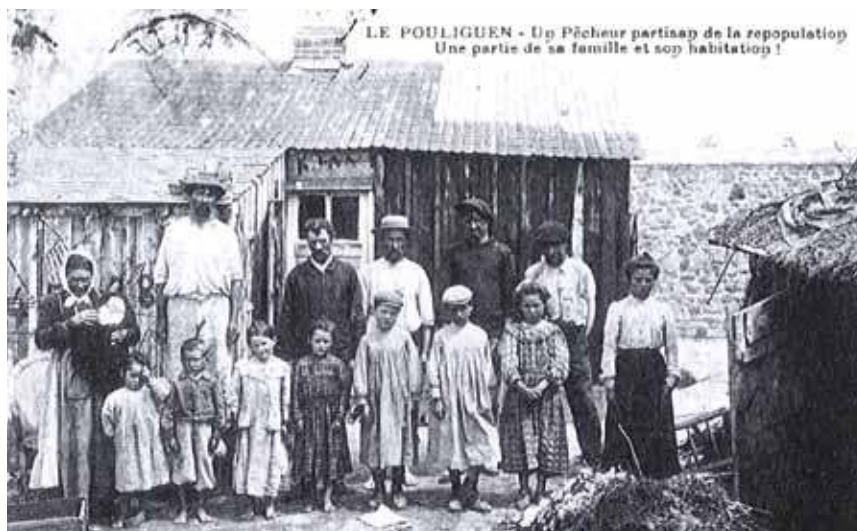
Conseil municipal des jeunes

17 rue Jules Benoit, au Poulguen
02 40 15 15 88 -
cmj@mairie-lepoulguen.fr

MAPA «Poullgwenn»

10 bd de Civanam, au Poulguen
02 40 62 30 30
mapa.poul.gwenn@wanadoo.fr

LA SOLIDARITÉ N'A PAS D'ÂGE



En France, les pouvoirs publics sont intervenus dans le domaine de la charité dès le XV^{ème} siècle...

En effet, un **Bureau des pauvres** voit le jour à Paris entre 1530 et 1544 pour aider les nécessiteux.

Diverses tentatives émergent sous l'impulsion de la Révolution française, puis sous le Directoire, mais la véritable création des **Bureaux de bienfaisance**, pourtant institués par la loi du 7 Frimaire an V (27 novembre 1796), ne devient officielle et concrète que bien plus tard avec diverses ordonnances et décrets (1821, 1852, 1873 et 1879). Ces organismes vont changer d'appellation plusieurs fois.

Par le décret du 29 novembre 1953, ils seront transformés en **Bureaux d'aide sociale**. Ils seront chargés de répondre aux besoins immédiats et concrets : argent, nourriture, bois de chauffage, etc.

C'est par la loi du 8 janvier 1986 qu'ils deviendront des **Centres communaux d'action sociale**. Établissements

publics, les CCAS sont dotés d'un budget propre, et administrés par un conseil d'administration, présidé de droit par le Maire, avec une mission générale d'action sociale et un rôle en matière d'aide légale.

Au Pouliguen, un Bureau de bienfaisance est créé en 1870 et devient opérationnel durant l'année 1871. Le premier registre recueillant les décisions est ouvert le 5 Mars 1872. Dans la commune, les aides sont variées selon les besoins et les lois sociales pour la famille : prime à la natalité, gratuité de la cantine scolaire, assistance médicale, distribution de pain, de viande, de bois de chauffage...

Suivant les appellations officielles, le Bureau de bienfaisance pouliguennais est nommé Bureau d'aide sociale en 1955. 32 ans plus tard, il devient le CCAS, en 1987.

Aujourd'hui encore, le CCAS répond présent lorsqu'il s'agit d'accompagner quiconque dans le besoin...



En 1934, le Bureau de bienfaisance pouliguennais accorde une aide de 308 francs, représentant les frais de cantine de plusieurs élèves.

Au Pouliguen, les premiers logements sociaux ont été bâtis en 1965. Les constructions se sont ensuite succédées :

1965 : Le Sterwitz, rue du Sterv et rue de la Gare
40 logements

1978 : Le Clos Cario, boulevard de la Libération
32 logements

1983 : Le Lénitadec, impasse des Hortensias
62 logements

1990 : Les Oliviers, rue de la Paix
62 logements

2005 : Le Clos Saint-Clair, rue René Debatisse
15 logements

2009 : Le Poull gwenn, rue Louis Loday et rue Sigolène
10 logements

2013 : rue du Croisic
18 logements

Cap Atlantique 2030

Le 21 juillet dernier, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Cap Atlantique a été approuvé. Ce document est l'aboutissement d'un travail de fond entamé dès 2002 par les élus des 15 communes du territoire lors de la création de la communauté d'agglomération. Le SCOT vise à définir les objectifs en matière d'urbanisme, de développement économique, de loisirs, de déplacements et d'environnement. L'étude de ces thématiques est en effet pertinente à l'échelle intercommunale. Concrètement, le Conseil communautaire a renforcé, avec le SCOT, sa capacité à influencer les modes d'urbanisation, en maîtrisant notamment l'étalement urbain, ou à définir une politique de l'habitat cohérente avec la géographie. « *Un territoire authentique dans des modes de vie et une économie en mouvement* », c'est ainsi que débute le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Cette phrase résume à elle seule toute l'ambition du SCOT.



www.cap-atlantique.fr

L'objectif du nouveau site de Cap Atlantique est d'offrir aux internautes un panorama complet du territoire, et une bonne visibilité des services rendus par la collectivité intercommunale. Le site a décroché la norme de qualité bronze en matière d'accessibilité. Les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent ainsi facilement consulter les pages.

Une version légère est disponible sur mobile : mobile.cap-atlantique.fr

Un dispositif de tri pour les particuliers en auto-soins

Un dispositif a été mis en place pour aider les particuliers en auto-soins à trier leurs déchets à risques infectieux (scalpels, embouts de stylo, seringues,

etc.). Des boîtes jaunes homologuées à usage unique sont disponibles dans plus de 30 pharmacies sur le territoire de la communauté d'agglomération. Une fois les boîtes jaunes pleines, elles peuvent être déposées dans cinq points de collecte : hôpitaux intercommunaux de Guérande et du Croisic, CCAS de La Baule, locaux de Cap Atlantique à Herbignac, déchetterie de Piriac-sur-Mer.



Geoffrey, diabétique, et son papa

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Pôle déchets de Cap Atlantique
02 51 76 96 16

Une plaquette d'informations, avec le calendrier des collectes, est disponible en mairie du Pouldu.

DÉCHETTERIE : NOUVEAUX HORAIRES
Route de la Minoterie - 02 40 62 27 82

Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h30 - 18h

Dimanche : 14h30 - 17h30 (uniquement en haute saison, du 9 avril au 4 novembre)

L'ABC de l'Atlas de la biodiversité communale



Depuis 2010, la Ville a rejoint la démarche initiée au niveau national qui vise à améliorer les connaissances sur les espèces et les milieux naturels : l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Cet outil permet d'offrir une meilleure lisibilité des enjeux liés à la biodiversité locale, et ainsi de mieux les prendre en compte lors de projets d'aménagement. Les données, à disposition du public, per-

mettent par ailleurs la sensibilisation et la mobilisation de chacun. Pour établir et mener ce projet, la Ville s'est associée au CPIE Loire Océane, à l'association Bretagne vivante et à la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) afin qu'ils puissent réaliser des inventaires et proposer des synthèses. Les Pouliguenais et naturalistes locaux sont eux aussi invités à contribuer au projet en étoffant l'atlas.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pouliguen est une commune remarquable pour sa biodiversité. La richesse de ce patrimoine s'explique par l'omniprésence des milieux côtiers : falaise, dune et marais salants. 353 espèces végétales dont 33 plantes rares à très rares ont été inventoriées par les botanistes. Certaines sont protégées au niveau régional comme l'Armoise maritime, la Doradille marine ou le Statice à feuilles ovales ; d'autres au niveau national comme l'Asphodèle d'Arrondeau ou le Chou marin ; et une au niveau européen : la Patience des rochers.

La commune accueille une grande diversité d'oiseaux dont les plus connus sont le Goéland argenté, la Mouette rieuse, la Sterne caugek mais aussi le Fou de Bassan. Suite à la restauration d'un bassin au Clos Cario (Contrat Natura 2000), une colonie d'Avocettes s'est installée.

COMMENT PARTICIPER ?

Les connaissances et observations sur la faune, la flore et les milieux naturels, peuvent être transmises directement au CPIE Loire Océane, coordinateur du projet. Toutes les données produites doivent répondre aux questions suivantes :

- Quoi (nom de l'espèce) ?
- Quand (date) ?
- Par qui (nom de la personne ou de l'organisme) ?
- Où (localisation précise) ?

Contact : CPIE Loire Océane - Olivier Vannucci

13 av. du Golf, 44 510 Le Pouliguen - 02 40 42 31 10 - olivier.vannucci@cpie-loireoceane.com



Lire l'art et l'art de lire



Pour la première année, les services jeunesse de la Ville se rassemblent autour d'un projet phare : « Les Z'enfan'Art ». L'objectif est de familiariser les plus jeunes, de 3 mois à 11 ans, à l'art, avec le livre comme fil conducteur : « L'art dans les livres et le livre en tant qu'objet d'art ». Les enfants sont invités à croquer les œuvres lors d'ateliers animés par une artiste plasticienne ; à dévorer les histoires avec une lectrice et conteuse ; à explorer les ouvrages de la bibliothèque intercommunale. Et si, au sein des structures, les activités sont adaptées à chaque âge, les acteurs jeunesse proposent aussi des temps forts réunissant petits et grands. Ainsi, chaque premier samedi du mois, des ateliers créatifs sont ouverts aux enfants et adultes (papa, tata, nounou, etc.). En fin d'année, les réalisations seront exposées. Les services de la Protection maternelle et infantile (PMI) se sont d'ailleurs associés afin d'accueillir les œuvres dans leurs locaux.

Prochains ateliers « ADULTES'ZENFANTS »

**Samedis 7 janvier, 4 février,
3 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin**

**De 10h à 11h30 - 8 rue des Marais - Gratuit
Inscriptions au 02 40 15 52 52**

Une convention en faveur des adolescents

C'est une première départementale :

le Point information jeunesse de la Ville (PIJ) et le collège Jules Verne ont signé pour la deuxième année consécutive une convention. L'animatrice du PIJ viendra directement à la rencontre des adolescents au sein de l'établissement. Elle interviendra pendant les cours de l'« Option découverte professionnelle » le mardi. Chaque mois, elle animera une permanence à thème.



Prochains grands rendez-vous :

- **Forum des métiers :**
lundi 12 décembre 2011
- **Forum de la santé :**
lundi 30 avril 2012

**PIJ - 1 rue Paul Lesage
02 40 01 54 07**

pointinfojeunesse@mairie-lepouliguen.fr

Retrouvez le PIJ sur facebook



En véritables professionnelles, huit assistantes maternelles recevaient en octobre le diplôme « Prévention et secours civiques », attestant de leur maîtrise des gestes de premiers secours.

L'Étoile de mer

« L'Étoile de mer » est depuis peu le nom officiel du Relais assistantes maternelles (RAM). Effectivement, les « nounous » représentent souvent les étoiles des mamans. Elles ne possèdent pas cinq bras, mais savent multiplier les activités hautes en couleurs tout en trouvant le temps de faire des câlins. Le RAM rejoint ainsi le club des autres structures jeunesse qui possèdent déjà un nom en relation avec l'univers maritime (la Caravelle, les Bigorneaux, les Crevettes)

**RAM L'Étoile de mer - 1 bd Civanam - 02 40 53 79 96
06 47 25 61 10 - mairiepouliguen.ram@orange.fr**

Promenons-nous dans le bois



Dès les vacances de pâques, un parcours d'orientation sera installé dans le bois. Dix bornes seront suspendues dans les arbres. Le principe est simple : à l'aide d'une carte, les pratiquants doivent retrouver les bornes, le plus rapidement possible. Le dispositif s'adresse aux scolaires, aux enfants fréquentant les accueils de loisirs, aux initiés mais aussi aux touristes. Il permettra à chacun de pratiquer ce sport individuel ou collectif de pleine nature en toute saison. Et même si le bois est relativement petit, de multiples variantes thématiques sont imaginables : parcours en étoile, courses aux indices, ou encore recherches avec une boussole. Yannick Le Bozec, animateur sportif municipal, pré-

cise : « Il y a beaucoup de chemins dans le bois. Les enfants peuvent se perdre rapidement. Nous leur apprenons à se repérer ». Élaboré dans la concertation avec les associations environnementales, le projet prévoit des aménagements légers, discrets et modulables. Les essences d'arbres remarquables seront indiquées sur les bornes afin de sensibiliser les visiteurs à leur préservation. Ce parcours sera le premier du genre sur la presqu'île. L'investissement s'élève à 1 200 euros comprenant les bornes, la topographie et ses mises à jour.

La carte sera disponible à l'Office de tourisme.

Conseil municipal des jeunes : une myriade de projets

La première séance plénière du Conseil municipal des jeunes a eu lieu en octobre. Afin de mettre en œuvre leurs nombreux projets, les jeunes élus se sont organisés en quatre commissions de travail : solidarité et jumelage / communication / environnement et cadre de vie / sport et loisirs. La seconde séance plénière aura lieu en février. Elle annoncera les actions concrètes qui seront menées.



LA NOUVELLE ÉQUIPE : Louise Baholet, Paulin Banckaert, Marion Bastard, Sophie Baudu, Elie Bonnassie, Paul Bonnet, Clara Caba, Lucas Ceugniez, Océane Charpentier, Margaux Chiloux, Jade Cistac, Théo Deslandes, Guillaume Feray, Alizée Fernandez, Charlotte Gicquiaud, Thibaut Guillet, Emmanuelle Larivière, Florian Lechat, Romain Lechat, Jane Le Nozach, Joanna Lucas, Dawson Mancel, Célia Mourrain, Mélodie Pallier, Gilliane Penot-Leroi, Tanguy Perreux, Jean Tarreau, Romane Uselli, Thomas Vincent.

Agenda

Judi 23 février : carnaval

Les services jeunesse de la Ville invitent les carnavaliers au « Far West ». Indiens et cow-boys paraderont dans les rues du Pouliguen tout en musique. De nombreuses animations coloreront cet événement festif et largement suivi. Que les préparatifs commencent !

Samedi 17 mars : forum jobs d'été

Le forum est le rendez-vous incontournable des jeunes en recherche d'emploi saisonnier. Tout est mis en œuvre pour les orienter au mieux : offres, informations, recherches en ligne, et surtout rencontres avec les professionnels recruteurs. Le forum est organisé par le Point information jeunesse de la Ville.



Rock à domicile



Chant'Appart est un festival régional et original, où les artistes jouent à domicile.

Samedi 4 février, deux formations seront invitées par la Ville. Lisa Portelli ouvrira les festivités sur un ton pop-rock. Avec son grain de voix fluët, la jeune chanteuse possède un air de Vanessa Paradis, au caractère bien trempé. Le groupe emmené, par Lili Cros et Thierry Chazelle prendra ensuite les commandes de la scène. Le tandem chanson-rock offrira un concert à l'humour ravageur, empli de tendresse et d'esprit coquin. Pour parfaire ce rendez-vous, les convives pourront partager un buffet avec les artistes à l'issue des représentations.

Samedi 4 février, 20h30, salle du foyer - 13 euros
Réservations obligatoires en mairie - 02 40 15 08 00



Prendre soin de soi

Selon le dictionnaire « le bien-être est une sensation agréable qui touche à la santé, au plaisir, à la réalisation de soi, et à l'harmonie » : tout un programme pour le prochain salon bio et bien-être pouliguennais. La sixième édition aura lieu le week-end de l'Ascension, comme chaque année. Un florilège d'exposants proposera des produits cosmétiques, des objets artisanaux, ou encore des conseils sur l'habitat. Un marché alimentaire, composé uniquement de denrées issues de l'agriculture biologique, ravira les gourmands. Des ateliers pratiques et des spectacles ludiques réuniront professionnels et amateurs autour du même art de vivre. En 2011, près de 2 000 visiteurs rencontraient la cinquantaine d'exposants.

Du vendredi 18 au dimanche 20 mai,
salle des fêtes - entrée libre

La grande maison de la petite édition



Chaque année, le salon de la petite édition invite passionnés, néophytes, professionnels, scolaires, auteurs, illustrateurs, éditeurs et surtout amoureux des mots, à partager de belles rencontres littéraires. De nombreuses animations seront proposées : ateliers d'écriture, d'illustrations, ou encore dé-

monstrations. Les lectures organisées en ville, constitueront autant de traits d'union entre le public et les livres. En 2012, l'association organisatrice "Le Sel des mots" a choisi de mettre l'accent sur « La maison d'édition », ses spécificités, et ses métiers. Des tables rondes permettront d'échanger sur ce sujet.

Du vendredi 11 au dimanche 13 mai,
10h-19h, salle des fêtes
entrée libre

Ateliers gratuits sur inscriptions :
Association "Le Sel des mots"

Programme sur :
<http://lesbellesrencontreslittéraires.over-blog.com>

Concours « Des mots d'amour »

La bibliothèque intercommunale invite les amoureux des mots à rédiger leur plus belle lettre d'amour, qu'elle soit adressée à un ami, un amant, ou même à la nature. Les missives enflammées, manuscrites ou dactylographiées, seront rédigées en français, et ne dépasseront pas 25 lignes. Les auteurs mentionneront leurs nom, prénom, adresse ou resteront anonymes. Les courriers seront déposés entre le lundi 16 janvier et le samedi 18 février, dans la boîte de la bibliothèque, ou transmis par mail, avec pour objet du message « Des mots d'amour ».

Bibliothèque - 3 rue du Croisic
02 40 62 31 38
bibliobatz@orange.fr

Marché de Noël féerie sur la promenade

Vendredi 16 décembre, le marché de Noël ouvrira ses portes populaires en fin d'après-midi, jusqu'au lundi 19 décembre.



la Ville, en collaboration étroite avec les associations et commerçants pouliguennais, et en partenariat avec le Resort Royal - Thalasso Barrière.

Cette année, il s'installera près du petit bassin de la promenade. De nombreuses animations seront proposées afin de ravir tous les amoureux des fêtes : spectacle de jonglerie, train infernal, orgue de barbarie, rencontres avec le Père Noël, ses lutins et des peluches géantes, jeu de la chance, danses et musiques traditionnelles, séance de cinéma. Des promenades gratuites en calèche permettront aux visiteurs de flâner en centre-ville. Le marché de Noël est organisé par



- **Vendredi 16 décembre** à partir de 17h (inauguration)
 - **Du samedi 17 au lundi 19 décembre** – 10h30-19h
- Calèche - Arrêts : marché de Noël / place Mauperruis / salle Baudry
Programme complet à l'Office de tourisme

Scolaires : des mots en cadeau



Avec la complicité des instituteurs, la Ville offrira, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un livre à chaque enfant de maternelle et primaire scolarisé au Pouliguen, soit 333 élèves. La Ville

s'est appuyée sur la sélection de l'association "Le Sel des mots" qui tend à valoriser les maisons d'édition indépendantes. Les achats ont été effectués chez des partenaires de proximité : maison de la presse du Pouliguen, et librairie « L'Esprit large » de Guérande. La Ville poursuit ainsi sa démarche en faveur de la lecture.



Une ville étincelante

Dès 2010, la Ville fournissait un effort particulier pour illuminer ses rues : guirlandes lumineuses dans chaque arbre de la promenade, branchages de diodes électroluminescentes blanches sur le quai Jules Sandeau, franges de stalactites dans la rue du Général Leclerc et rideaux de lumière dans la rue du Centre. Cette année, de nouveaux investissements sont venus compléter ce brillant dispositif. Ainsi, le quai du Commandant l'Herminier, les rues du Croisic et de l'Eglise revêtiront également leurs habits de fêtes. Les diodes ont été sélectionnées pour leur esthétique mais aussi pour leur faible consommation en énergie (100 fois inférieure à une ampoule traditionnelle). Deux beaux sapins, rois des forêts, se dresseront sur le parvis de l'Eglise et devant la plage du Nau. Quatre semaines de pose ont été nécessaires. Le démontage s'opérera à partir du 9 janvier.

Cérémonie des vœux

Vendredi 6 janvier, 18h, salle des fêtes André Ravache.

Les Pouliguennais, dans leur très grande majorité, souhaitent voir tous leurs élus, malgré leurs divergences, travailler ensemble pour l'intérêt de notre ville. Nous sommes dans cet état d'esprit et les élus d'opposition votent favorablement plus de 80% des délibérations proposées, mais sur les importants dossiers qui engagent l'avenir de la commune, l'accès aux informations nous est systématiquement refusé et les questions posées en commissions restent sans réponse. Nous ne sommes plus les seuls à dénoncer aujourd'hui ce fonctionnement autocratique et la rétention de données normalement communiquées aux élus.

Les halles : Les travaux avancent sans que le coût réel soit connu. Le dernier bulletin indiquait 896 000€ de dépenses et 488 000€ de subventions prévisionnelles : Ces chiffres sont faux. Les dépenses oscillent entre 1.3 million € et 2.0 million €. Quant aux subventions elles ne dépassent pas à ce jour les 218 000€ des contrats de territoire. Aucune recherche d'économie n'a été faite, et les suggestions concrètes de l'opposition sont laissées lettre morte. Les ardoises et surtout les pavés, qui auraient pu intéresser quelques concitoyens en ces temps de crise ont été jetés. Lors du Conseil de novembre, nous avons appris qu'une société de gardiennage étaient payée 58 000€ pour surveiller la salle Baudry (et les étals transférés) pendant la durée du chantier des halles. Décision du maire, sans débat ni discussion.

Le boulodrome : Le Conseil de novembre a été surréaliste. Personne ne semble être au courant des dossiers de subvention déposés à la région et à Cap Atlantique. Pire, personne n'est capable de donner ... le montant des aides sollicitées ! 40 000€ d'études ont été mises au budget 2011 mais rien n'est engagé et il est difficile de savoir si la majorité souhaite réellement voir ce dossier avancer. Notre groupe d'opposition souhaite avoir connaissance du projet définitif, du dossier culturel associé et surtout de prévisionnel de financement avant de se prononcer : rien de cela n'est communiqué. Mais le dossier complet existe-il vraiment ?

Les orgues : 100 000€ ont été provisionné au budget 2010 pour ce projet, puis ... plus rien. A l'automne 2011, on réunit en urgence une commission pour lui demander de se prononcer de suite sur un projet de 400 000€ HT, sans plan de financement, sans dossier, bref ... sans information. On apprend incidemment que le changement des orgues doit s'accompagner d'une refonte du chauffage de l'église qui les abîme, mais aucun devis n'a été demandé et personne n'a idée du prix de ces travaux. Comment prendre une décision dans ces conditions ?

La digue pour protéger la Minoterie : Depuis des mois, l'opposition réclame des travaux immédiats, d'un coût raisonnable. Si Xynthia suscite des inquiétudes, c'est ici et pas aux Portes Korriganes, contrairement à ce qu'affirme le maire. Conforter la digue n'était absolument pas possible, il fallait attendre les études et les financements de l'État jusqu'à ... ce que le maire de La Baule change d'avis et que celui du Pouliguen suive, suive et suive encore.

Tels sont quelques uns des dossiers évoqués en Conseil au cours du semestre. Nous aurions quant à nous souhaité un vrai débat sur les Portes Korriganes, seule solution d'envergure à court terme pour attirer et fixer des jeunes au Pouliguen. Deux classes ont fermé cette année. Les élus majoritaires ont-ils pris conscience des enjeux et de l'urgence à réagir,

Plus d'infos sur www.lepouliguen.info

Bonnes et joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Stationnement expérience satisfaisante



Sur le quai Jules Sandeau, le stationnement est désormais payant à l'année :

Du 1^{er} septembre au 30 juin :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h30

(hors jours fériés)

Du 1^{er} juillet au 31 août :

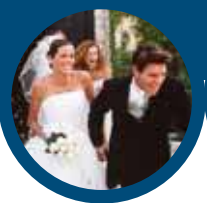
Tous les jours : 9h - 12h30 / 14h30 - 19h30

(y compris dimanche et jours fériés)

Dans les deux cas, les 30 premières minutes sont gratuites. Le tarif horaire est ensuite fixé à 1 euro. La durée maximale de stationnement est limitée à 2h30. Ce dispositif permet d'offrir une meilleure rotation des véhicules. Il avait été mis en place à titre expérimental en janvier, suite à la demande de plusieurs commerçants. Après une enquête de satisfaction favorable, l'arrêté a été reconduit.

Indispensable ramonage

Régulièrement, les cheminées doivent être ramonées. Obligation réglementaire, cette opération contribue à limiter les risques d'incendies, d'intoxication, et à économiser l'énergie combustible. Après intervention, le ramoneur doit fournir un certificat attestant de la « vacuité du conduit sur toute sa longueur ». Ce document doit être conservé. Il peut être demandé par les compagnies d'assurance.



NAISSANCES

BRETAUDEAU Lilou 02/07/2011
 PUX Eden 25/07/2011
 CADIET Alice 02/08/2011
 CHEVALIER Lucas 11/08/2011
 ARNERA Sibylle 12/08/2011
 YVIQUEL Louméa 17 /08/2011
 SALLÉ Coraline 22/08/2011
 SAHAGUN-MENCIAS Flávio 03/09/2011
 POURCIN Enzo 09/09/2011
 NODET Lison 11/09/2011
 MBACKE Sokhna 30/09/2011
 CRUSSON-GUILLAUME Axel 11/10/2011
 OLIVARD Evan 18/11/11
 MORICE Nina 18/11/11

MARIAGES

LOMBARD Thomas
 & BOUINOIS Alix
 15/07/2011
 LEBRETON Yohan
 & MOREL Céline
 16/07/2011
 JOLIVET Sébastien
 & LEBERT Marie
 27/08/2011
 LAMBERT Jean-Marie
 & de BERNES de LONGVILLIERS Clémence
 09/09/2011
 RUBAUX Jérôme
 & MOLLET Amandine
 10/09/2011
 GILLES Joël
 & LOYER Aurélie
 17/09/2011
 QUELLARD Julien
 & DUVERGER Dorothee
 17/09/2011
 HANS Benjamin
 & WATTECAMPS Albane
 01/10/2011
 ROBIC Xavier
 & CHAV Khao-Dy
 05/11/2011

DÉCÈS

FALCONNET veuve CHUZEVILLE Ginette	29/06/2011	88 ans
VALATS Yves	15/07/2011	82 ans
LEFEUVRE épouse CHARIAU Paulette	17/07/2011	81 ans
BOUCAUD Jean	27/07/2011	90 ans
DURAND Robert	29/07/2011	76 ans
FRÉMONT veuve PERRIN Jacqueline	30/07/ 2011	67 ans
ROBIN Gisèle	06/08/2011	77 ans
BOUCHAIN Pierre.....	05/08/2011	66 ans
SCHOTT Alain	05/08/2011	64 ans
ADDE Jean	08/08/2011	94 ans
BOUCHOT Jacques	10/08/2011	79 ans
BERNARD Emilienne	11/08/2011	88 ans
RACLE épouse BIDALED Renée.....	17/08/2011	63 ans
CLÉMENT Claude	27/08/2011	75 ans
HIRCH veuve DUFOURG Armande	30/08/2011	91 ans
PERRAIS veuve PICHON Anne	31/08/2011	100 ans
THÉRAUD Emmanuel	31/08/2011	80 ans
RICHOUE veuve CAMARET Yolande	01/09/2011	81 ans
FROGER veuve FRADIN Jeanne	10/09/2011	96 ans
BERNARD Claude	13/09/2011	72 ans
PERRET André	21/09/2011	80 ans
FEIPEL Jean	22/09/2011	66 ans
CHARIAU Baptiste	01/10/2011	87 ans
TROFFIGUÉ Natacha	10 /10/2011	39 ans
ROLLAND Jean-Yves	15/10/2011	60 ans
BRISSET Fernand	20/10/2011	86 ans
DESHAYES Pierre (Compagnon de la libération)	26/10/2011	92 ans
CHRÉTIEN veuve BACHELIN Eugénie	29/10/2011	81 ans
ERIAU Yves	01/11/2011	78 ans
TULLIER Christian	10/11/2011	72 ans
VAJRA Robert.....	12/11/2011	84 ans
CHÂTELIER Joseph	24/11/11	75 ans
LE QUELLEC veuve THERAUD Rosina	27/11/11	83 ans
THOMAS veuve MARTIN Denise	28/11/11	98 ans



Meilleurs vœux

Mairie
17 rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN
02 40 15 08 08
www.lepouliguen.fr
(site officiel du Pouliguen)
mairie@mairie-lepouliguen.fr



HIVER 2011